
RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 8 avril, au Grand-Séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au Grand-Séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 8 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

Prêtre donnant la communion en-dehors de la messe

LE prêtre qui distribue la sainte communion en-dehors de la messe doit-il recouvrir le ciboire, en arrivant à l'autel et avant de se purifier les doigts, ou seulement après cette purification ?

La rubrique du *Rituale Romanum* (1) n'indique pas l'ordre dans lequel le prêtre doit faire ces diverses actions. La Congrégation des Rites n'a pas eu encore l'occasion de se prononcer sur ce point ; chacun est donc libre de choisir l'ordre qu'il lui plaira. On désire au moins connaître l'enseignement des

(1) Tit. IV, cap. II, *Ordo administrandi sacram communionem*, n. 8 et cap. IV *De communione infirmorum*, n. 18.